



Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial à la matière fertilisante **REZIST MARAICHAGE RF***

de la société AXIOMA FRANCE

enregistrée sous le n°2022-2268

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom BOOST VEGETABLES.



Informations générales

Noms du produit	REZIST MARAICHAGE RF TEKMASTER AUXILIUM BOOST VEGETABLES
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	AXIOMA FRANCE ZA Brive Est 22 rue Louis Lépine 19100 BRIVE LA GAILLARDE France
Classe - Type	Matière fertilisante – Solution pour pulvérisation foliaire à base d'extraits de plantes, d'huiles essentielles et d'oligo-éléments (soufre, fer, zinc, cuivre, manganèse, cobalt, bore, molybdène, silice, magnésium) dilués dans de l'eau de mer et de source
Etat physique	Liquide
Numéro d'intrant	502-2019.01
Numéro d'AMM	1190711

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

A Maisons-Alfort, le 16/08/2022

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:

Marie-Christine DE GUENIN

D7F05C1BB83743A...